



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 06/11/2024

Publication :
le 15/11/2024

Délibération n° D-2024-375

Marchés de travaux - Aménagements du parc urbain de Port
Boinot - Aménagements des espaces extérieurs - Avenants n°6
au lot 1, n°7 au lot 2, n°5 au lot 3, n°4 au lot 5 et n°11 au lot 6

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Madame Yvonne VACKER.

Direction de l'Espace Public

Marchés de travaux - Aménagements du parc urbain de Port Boinot - Aménagements des espaces extérieurs - Avenants n°6 au lot 1, n°7 au lot 2, n°5 au lot 3, n°4 au lot 5 et n°11 au lot 6

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort s'est engagée en 2015 dans une opération de reconquête du site de Port Boinot.

Dans le cadre de la réhabilitation du séchoir et des ateliers ainsi que pour l'aménagement du parc et des espaces publics, le Conseil municipal a par délibérations des 23 avril, 4 et 26 juin et 19 octobre 2018 approuvé les marchés de travaux faisant l'objet de 14 lots pour la réhabilitation des bâtiments et six lots pour les aménagements extérieurs. Les lots « bâtiments » ont été réceptionnés.

Les lots « espaces publics » ont été réceptionnés partiellement, l'opération d'aménagement « des espaces publics » devant se poursuivre après la réhabilitation de la Maison Patronale et la Fabrique (deuxième phase du projet de Port Boinot).

Les travaux des six lots « d'espaces publics » ont repris en parallèle de la réception des deux bâtiments. Aujourd'hui des adaptations sont nécessaires.

Lot 1 – Terrassement – dépollution – voirie – assainissement – Avenant n°6

Diverses adaptations et modifications notamment la pose d'une cuve enterrée pour récupération des eaux de toiture en vue de l'arrosage, modification du revêtement le long de la maison patronale pour résister au passage des chariots de livraison du restaurant, création du réseau d'évacuation des eaux usées de la Maison Patronale, avec notamment un bac à graisses, mise en place d'un pavage sur la terrasse Sud de la maison patronale, comblement du gradin inférieur du bief pour éviter l'emportement des plantations par les crues, diverses modifications de réseaux ;

Montant total pour l'avenant n°6 : 124 581,61 € HT soit 149 497,93 € TTC.

Lot 2 – Eclairage – réseaux souples et eaux potables – Avenant n°7

Diverses adaptations et modifications notamment la mise en place d'une borne escamotable pour interdire l'accès de l'allée piétonne devant la fabrique et la maison patronale, repose des lanternes d'éclairage public déposées pour la réhabilitation de la maison patronale, l'alimentation d'une pompe dans la cuve enterrée pour l'arrosage automatique, diverses modifications de réseaux (éclairage, fibre optique) ;

Montant total pour l'avenant n°7 : 77 972,70 € HT soit 93 567,24 € TTC.

Lot 3 – Maçonnerie – Avenant n°5

Diverses adaptations et modifications notamment des sondages pour modification des fondations de la passerelle, la modification de la maçonnerie pierre du mur du bief, suite à modification de la passerelle ;

Montant total pour l'avenant n°5 : 22 905,31 € HT soit 27 486,37 € TTC.

Lot 5 – ouvrage bois et mobiliers – Avenant n°4

Diverses adaptations et modifications notamment l'adaptation de la passerelle et de ses garde-corps pour les rendre compatibles avec l'escalier de secours de la fabrique, non prévu initialement ; moins-value pour pose de corbeilles multi flux fournies par la Ville, adaptation des implantations des banquettes de jardin, pose de la passerelle du Jardin des Escales à partir du château d'eau, pose d'arceaux vélos modules de 3 racks ;

Montant total pour l'avenant n°4 : 43 647,93 € HT soit 52 377,16 € TTC.

Lot 6 – espaces verts et arrosage – Avenant n°11

Diverses adaptations et modifications notamment modification du réseau d'arrosage pour le rendre compatible avec l'installation d'une cuve enterrée de récupération des eaux pluviales de toiture, ajustements sur le plan de plantation prévu initialement, repose du portail historique déposé pour les travaux de la Maison patronale et de la Fabrique ;

Montant total pour l'avenant n°11 : 52 678,18 € HT soit 63 213,82 € TTC.

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Avenant n°	Montant marchés incluant les avenants précédents (en € HT)	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
1	COLAS	1 944 855,87	6	2 232 767,35	124 581,61	21,20 %	2 357 348,96	2 828 818,75
2	BOUYGUES	714 885,10	7	834 843,50	77 972,70	27,69 %	912 816,20	1 095 379,44
3	SOMEBAT	210 437,86	5	189 810,60	22 905,31	-1,72 %	212 715,91	255 259,09
5	ID VERDE	534 778,19	4	553 223,97	43 647,93	11,61 %	596 871,90	716 246,28
6	POITOU PAYSAGE	713 258,12	11	771 682,41	52 678,18	15,57 %	824 360,59	989 232,70

Les avenants n°1, 2, 5, et 6 sont fondés sur l'article R2194-7 du Code de la commande publique.

Après avis de la Commission d'Appels d'Offres ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncé ci-dessus et autoriser leur signature, ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGÉ